

Feuilles mensuels de la SOCIÉTÉ NANTAISE de PRÉHISTOIRE

60^{ème} année

FEVRIER 2016

N° 524

www.snp44.fr

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle - 12, rue Voltaire - 44000 NANTES - CCP 2364-59E

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance tiendra lieu d'**Assemblée Générale**. Elle se déroulera le **21 février 2016**, à 9h30, dans l'amphithéâtre du **Muséum d'Histoire Naturelle**.

Comme chaque année, il y a renouvellement du tiers sortant du bureau. Voici, par ordre alphabétique, les membres du bureau dont le mandat arrive à expiration : Mrs Philippe Forré, Jacques Hermouet, Hubert Jacquet, Claude Lefèvre, Loïc Ménanteau, Patrick Tatibouët et Philippe Thomas. De nouvelles candidatures sont souhaitées, aussi n'hésitez pas à proposer la vôtre, soit en adressant un courrier au siège social, soit par demande verbale auprès du président ou du secrétaire général, en début de séance.

LU DANS LA PRESSE

De bien étranges disparitions

La plus connue des extinctions de masse sur notre planète est la disparition, il y a 65 MA, des dinosaures. Mais les scientifiques recensent 26 phénomènes de disparition d'espèces, dont 5 cataclysmiques :

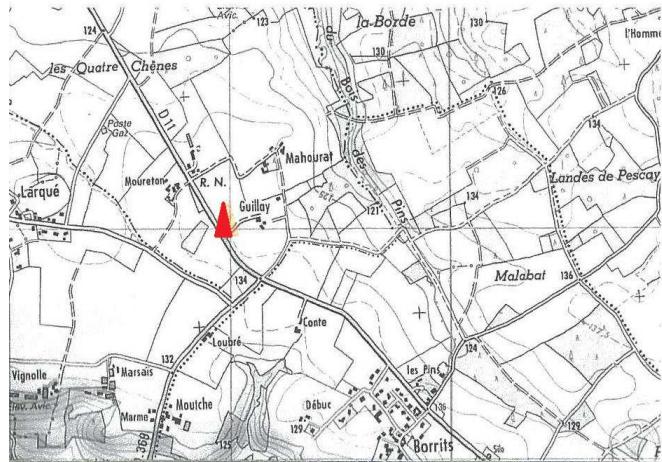
- Extinction, il y a 485 à 420 MA, de près de 85% des espèces.
- Il y a 365 MA, 85% des espèces disparaissent.
- Il y a 252 MA, 95% des espèces marines et 70% des espèces terrestres : faune et flore disparaissent.
- Il y a 200 MA environ, 52% des espèces marines disparaissent.
- Il y a 65 MA, 70% des espèces marines et terrestres disparaissent.

Beaucoup d'hypothèses ont été avancées pour expliquer ces phénomènes : météorites, glaciations, voire phénomènes volcaniques... Une équipe de chercheurs avance même l'hypothèse d'un empoisonnement des espèces marines, il y a 480 MA, par du fer, du molybdène, du plomb, du manganèse, ou encore de l'arsenic. En effet, des chercheurs du CNRS (Université de Lille) ont mesuré non seulement la concentration de métaux dans des fossiles mais également repéré des malformations dans les zooplanctons. Ces organismes anormaux se trouvent dans des dépôts situés aussi bien en Suède, au Canada, qu'en Libye.

Daniel Citté – LE FIGARO 03/09/2015

PUBLICATION

LE MENHIR DE GUILLAY (LANDES) GRAVURES ET EROSION



Plan de situation

Introduction

Les données disponibles sur le néolithique des Landes demeurent très fragmentaires, et ne font apparaître qu'une occupation humaine peu importante. Ce vide reflète-t-il une réalité archéologique ou un état des recherches ?

La couverture sédimentaire du nord de l'Adour s'est formée au Pléistocène supérieur lors de phases arides et froides ; la quasi absence de relief a permis la progression des sables à l'intérieur des terres, et les Landes de Gascogne étaient alors un vaste épandage dunaire, dont la mise en place s'est achevée au Mésolithique. Le nombre de sites du paléolithique supérieur recensés dans ce secteur est très faible, la distribution des groupes humains étant conditionnée par des facteurs principalement environnementaux. Ces étendues sableuses, aux sols peu fertiles, n'étaient sans doute pas très hospitalières pour les premières communautés agro-pastorales néolithiques ; ceci explique probablement la faiblesse des implantations dans ce « désert landais » et l'absence de mégalithes ; absence qui peut aussi se justifier par le manque de matériaux propices à leur construction.

Les mégalithes du « Groupe de Bahus »

Il faut se rendre au sud de l'Adour pour y trouver quelques pierres dressées et quelques sépultures,

notamment en Chalosse où une trentaine de monuments ont été signalés, principalement dans le secteur d'Hagetmau.

A l'est de la Chalosse, en Tursan, un plateau (altitude moyenne 130m) retient l'attention avec un ensemble de mégalithes situé entre Grenade-sur-l'Adour et Aire-sur-l'Adour, au nord (rive droite) du ruisseau « le Bahus », sur un territoire de 4 km de long et environ 500m de large ; J.C. Merlet a classé cette entité sous la dénomination de « groupe de Bahus » (Merlet, 2009, p. 313).

Nous restons ignorants du nombre de monuments implantés à l'origine sur ce territoire restreint, car la culture intensive du maïs depuis les années 1960 a entraîné une destruction de la plupart de ces pierres avant même leur inventaire (certaines n'étaient peut-être que des blocs naturels ou erratiques, leur réalité anthropique n'ayant pu être vérifiée).

Le menhir gravé de Guillay

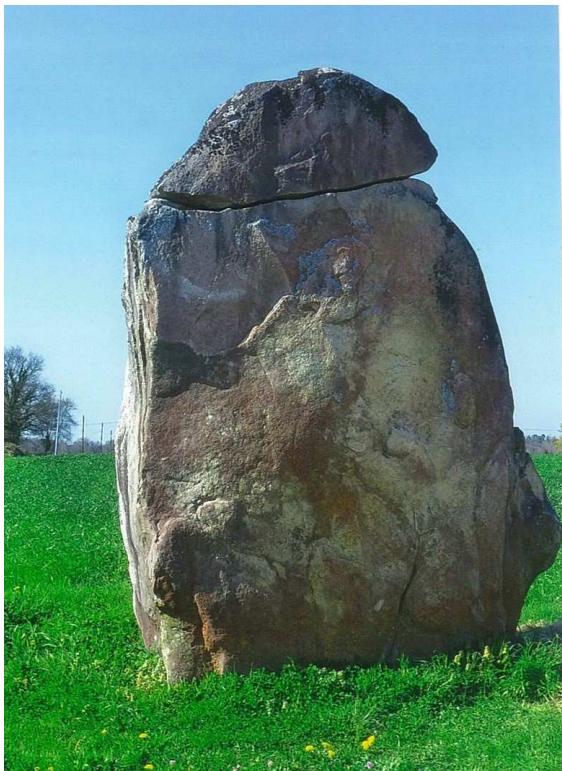


Fig.1 - Menhir de Guillay –
Face Sud portant les gravures - Photo P. Le Cadre

Un des rescapés du massacre, le menhir de Guillay, sur la commune de Larrivière, retient l'intérêt. Mis au jour en 1967 à l'occasion de travaux de défrichement, il était couché, et brisé dans sa partie sommitale. Arambourou le repositionna sur les lieux de la découverte, au bord de la route reliant Eugénie-les Bains à Grenade-sur-Adour (fig. 1).

Haut de 3,30 m environ, pour une largeur de 2,30 m et une épaisseur de 1 m, c'est un bloc de grès blanchâtre de l'Eocène inférieur ; les affleurements discontinus de cette formation, appelée « grès de Coudures » par les géologues, existent à l'ouest de Coudures, et en aval de Sainte-Colombe, localités voisines de Larrivière. Le déplacement de la pierre jusqu'à son emplacement a

donc nécessité un transport sur une distance de quelques kilomètres.

Lors du relevage, des gravures apparaissent sur la face masquée jusqu'alors, valant au mégalithe un classement au titre des Monuments Historiques le 28 mars 1978. Les gravures se trouvent près du sommet, sur la face sud du menhir, mais dont on ignore l'orientation d'origine (Merlet, 2009, p. 316). On peut aussi noter leur disposition sur un même registre vertical. Cette latéralisation indique-t-elle quelque préoccupation symbolique, ou simplement une conservation résiduelle de l'iconographie préservée par l'enfoncement ?

Constatant les effets de la météorisation, d'après les photographies publiées il y a seulement quelques années, je privilégie cette seconde piste qui sous-entend la possibilité de gravures maintenant effacées, et donc une documentation tronquée.

Le calage chronologique des menhirs est toujours délicat car leur érection est une pratique commune à toute la période néolithique en Europe occidentale. Si, faute d'éléments, on peut situer arbitrairement le menhir de Guillay aux alentours du 3^{ème} millénaire, rien ne permet de décider que les gravures qu'il porte ne sont pas plus récentes, ni de préciser que celles-ci, soit sont synchrones, soit correspondent à des épisodes espacés dans le temps. On peut seulement constater qu'il n'y a pas superposition des motifs et que leurs différences de style laissent, au mieux, présumer une pluralité d'auteurs. J. Roussot-Larroque ne s'aventure d'ailleurs pas dans une attribution chronologique hypothétique, assignant à ces gravures une « époque incertaine » (Roussot-Larroque, 1976).

Observation des gravures et interprétation

Un séjour dans les Landes au printemps 2014 m'a permis d'observer sur place ces gravures et de les confronter à ma documentation. Je ne propose pas une étude approfondie, mais simplement les résultats d'un examen attentif du monument lors de cette visite.

A. Beyneix indique que « la face sud actuelle porte un ensemble de gravures peu profondes d'époques et de styles différents :

D'abord un quadrupède à longues cornes, obtenu par piquetage sur une surface préalablement polie. L'animal semble attaché par le mufle à une longue courroie (longe?).

A sa gauche, on discerne, avec de plus en plus de difficultés aujourd'hui, un dessin gravé vaguement quadrangulaire avec une sorte de croix à l'intérieur.

Au-dessous figure une grande croix placée dans un ovale un peu irrégulier, d'où part en oblique une ligne droite » (Beyneix, 2007).

Les avis sont partagés quant à la détermination de l'animal : à défaut d'un réalisme suffisant, on peut voir un boviné ou un cervidé campé en profil gauche. La ligne dorsale est constituée d'un trait horizontal piqueté, assez épais, peu profond ; les quatre pattes sont figurées par des droites rattachées à ce trait, obtenues par le même procédé, tandis que la tête est représentée par un trait légèrement incliné, surmontée d'une paire de cornes droites dressées.

Avec les précautions d'usage, on peut trouver à ce graphisme rigide, filiforme, un « air de famille » avec certaines figures schématiques protohistoriques de la Vallée des Merveilles. Beyneix fait, quant à lui, des rapprochements avec les décors de quelques dolmens espagnols (Beyneix, 2007, p. 520).

Préalablement à la gravure, une préparation de surface par abrasion ou polissage a été réalisée, comme l'indique l'aspect luisant de la roche à cet emplacement. Sous l'animal, au niveau de l'encolure, de petites ponctuations peuvent être des impacts diffus de martelage.

Les photographies publiées antérieurement sont plus révélatrices (Arambourou, 1968, p. 23 ; Beyneix, 2007, p. 520) ; la figure apparaît alors plus complète ; seule, la queue de l'animal est floue et ne permet pas d'en donner une longueur précise. Aujourd'hui, l'arrière-train, oblitéré par des lichens, n'est pas discernable ; seule la partie avant est nette, comme le montre la photographie (Fig. 2).



Fig.2 - Menhir de Guillay – La gravure telle qu'elle apparaît en 2014 - Photo P. Le Cadre

Cervidé ou boviné ? Si le trait prolongeant le mufle est bien une corde destinée à attacher l'animal ou à le guider, cela plaide plutôt en faveur d'un bovin car il paraît improbable qu'un cerf, animal altier et gibier libre par excellence, puisse être encordé et réduit à l'état domestique. A moins qu'un mythe, que nous ne savons identifier, ne se cache derrière cette représentation. Mais le graveur a-t-il vraiment eu l'intention de représenter une longe ?

Le cornage ne montre pas de ramure; j'écarte la possibilité d'un daguet, car les bois de velours seraient anormalement disproportionnés. Aucun autre détail anatomique n'est visible (une petite queue indiquerait un cervidé). J'opte donc plutôt pour un boviné, mais le zoomorphe est trop schématique pour que l'on puisse se prononcer de manière catégorique en faveur d'un animal plutôt qu'un autre. Simplement peut-on souligner que dans l'art mégalithique (particulièrement en Bretagne) les figurations de quadrupèdes sont généralement des bovinés.

Quoique confus, ce zoomorphe est la gravure la mieux conservée, le polissage sous-jacent n'y étant pas étranger.

Mes efforts pour retrouver, sur le menhir, le « dessin gravé vaguement avec une sorte de croix à l'intérieur » ont été infructueux. Un agrandissement de la photo réalisée par P. Bardou m'a montré un tracé à

angle droit, dont l'interprétation est délicate : ne pourrait-on pas y voir un personnage très schématique guidant l'animal (Fig. 6) ?



Fig.6 - Menhir de Guillay
Gravure aujourd'hui disparue à gauche du zoomorphe
Photo (partielle) Pierre Bardou © Crdp Bordeaux

Quant à la « gravure creusée linéairement et paraissant d'abord être une roue solaire (croix dans un cercle) mais semble être l'une des deux roues d'un char avec son essieu et un timon » (Arambourou, 1968), si je n'en avais connu l'existence, je ne l'aurais pas distinguée tant elle est estompée. Le cliché publié en 2007 par A. Beyneix montre déjà de notables différences d'aspect avec celui pris en 1983 par P. Bardou/CRDP Aquitaine (Fig.3). Cependant l'interprétation en tant qu'élément de char me semble très subjective et peu convaincante.



Fig.3 - Menhir de Guillay – Cliché réalisé en 1983
Photo Pierre Bardou © Crdp Bordeaux

Nouvelles données

Poursuivant l'examen, j'ai remarqué, à mi hauteur de la pierre, une protubérance ovalaire (hauteur 30 cm environ, largeur 20 cm), dont le pourtour est souligné par un tracé peu profond de la largeur d'un doigt ; c'est une figure naturelle qui paraît avoir été regularisée en rondebosse pour lui donner ce modelé. Je ne crois pas que ce soit un simple effet de l'érosion. Que cette excroissance ait échappé à la sagacité des archéologues est surprenant: s'agirait-t-il d'un aménagement récent réalisé par un visiteur soucieux de laisser une trace de son passage (Fig. 4) ?



Fig. 4 - Menhir de Guillay - Protubérance naturelle qui semble avoir été aménagée - photo Patrick Le Cadre

Je signalerai aussi la succession de trois cercles (diamètres approximatifs : 50 mm, 30 mm, 20 mm ; les deux plus petits adjacents), seulement visibles sous un éclairage frisant. Leur périphérie est marquée par un creusement tenu (Fig. 5).



Fig.5 - Menhir de Guillay –
Trois petits cercles apparaissent sous lumière rasante,
probablement dus à la dissolution de la roche par l'acidité
de lichens encroûtants - photo Patrick Le Cadre

Ces signes curvilignes ne me paraissent pas d'origine anthropique ; sans doute sont-ils dus à la dissolution physico-chimique de la roche par l'acidité de lichens

encroûtants, une surface colonisée par des lichens pouvant montrer des cavités arrondies de taille centimétrique (Icomos, 2008, p. 68).

Comparaisons et conclusion

La principale justification de cette note est de mettre l'accent sur l'érosion très active qui affecte le menhir de Guillay ; cette altération semble plus particulièrement due à l'action des eaux de pluie qui provoquent une hydratation du grès et une désagrégation granulaire superficielle, effaçant peu à peu les gravures. Celles-ci ont été en partie détruites en moins d'un demi-siècle et il n'en subsistera plus rien à brève échéance faute d'un traitement adapté.

Cette disparition programmée est d'autant plus regrettable que, en France, les menhirs portant des gravures ne sont pas légion ; leur inventaire tient en quelques lignes. Les plus connus sont les grandes stèles morbihannaises, comme le Grand Menhir de Locmariaquer avec sa figuration de hache-araire... ou de cachalot, selon une proposition récente ; celles réutilisées en dalles de dolmen (Gavrinis, Table des Marchand, Mané Rutual) ; la stèle du Men-Bronzo à Locmariaquer, avec son tracé d' oiseau (Cassen, 2005) ; l'une des pierres de l'alignement de Plouharnel, avec une gravure quadrangulaire et un croissant (S. Cassen, 2003), à rapprocher du menhir de Kermaillard, à Sarzeau, portant lui aussi un cartouche carré, un collier (très tenu) et un croissant (représentation de la lune ou embarcation schématique ?), ainsi qu'une petite hache emmanchée (Lecornec, 1990) ; le menhir de Kermarquer, à Moustoir-Ac. qui présente des crosses gravées. Sur l'un des menhirs de l'alignement de Guergandoué, à Roudouallec, figure un cartouche trapézoïdal (Le Roux et Le Goffic, 1997). Un grand menhir au Manio, en Carnac, porte à sa base des gravures de serpents et un signe solaire (Le Rouzic et al., 1923) ; et bien sûr, le célèbre menhir de la Thiemblye, à Saint-Samson-sur-Rance (Ille-et-Vilaine), sur lequel P.R. Giot découvrit plusieurs registres de rectangles imbriqués avec cruciforme au sommet, auxquels s'ajoutent deux haches emmanchées, plusieurs crosses et plusieurs quadrupèdes (Giot, 1990 ; Le Roux, 2003).

Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire) plusieurs pierres révèlent au chercheur attentif l'existence de symboles gravés peu distincts, certains superposés ; la plus connue est le menhir en granite de la Bretellière qui montre la plus grande gravure en zigzag d'Europe (Raux, 2000).

En Bourgogne plusieurs pierres dressées portent des gravures (Lagrost, 1988 ; Berg, 1996) : un des menhirs en granite à Epoigny, près de Couches (Saône-et-Loire) qui associe un anthropomorphe et une hache ; le menhir de Massy, où se remarquent une gravure en écusson à crochets sommitaux et une crosse ; le menhir de Saint-Micaud, en grès arkose, portant un signe ondulé, ainsi qu'un anthropomorphe schématique et quelques autres signes mal définis ; l'un des menhirs en grès, aux Vignats en Saint-Clément-sur-Guye, offre un décor de serpent à la tête en forme de cupule allongée et un croissant ; celui du Charmeau (ou de l'Ouche-à-l'Hôte), à Broye, un anthropomorphe et une hache ; le menhir christianisé de Pierre Levée du Champ de la Fa,

à La Chapelle-sur-Brancion, un signe en trident qui peut être vu comme un anthropomorphe ou un animal sommairement dessiné. Ajoutons encore le menhir de Chigy, à Tazilly (Nièvre), en granite porphyroïde, sur lequel figure un cercle très régulier.

Dans le Bassin parisien, le menhir de Paly, à Milly-la-forêt (Essonne) porte une figuration piquetée de type « écusson quadrangulaire à complément sommital cruciforme » agrémenté de deux petites cupules ; ce graphisme représenterait un « visage schématique en T.» (D. Cadwell, 2012).

Ces pictogrammes constituent un répertoire iconographique restreint plus ou moins conventionnel et s'inscrivent dans un corpus symbolique à statut présumé magique ou religieux ; la pierre dressée sert de truchement entre humain et sacré et conduit à un monde surnaturel de puissances invisibles et d'esprits protecteurs, inaccessible à nos sens.

La plupart de ces gravures demandent des conditions particulières d'éclairage pour être mises en évidence. La photogrammétrie permettrait peut-être de déceler des traces en creux imperceptibles à l'œil nu.

Ce manque de lisibilité est imputable aux altérations survenues au cours du temps, et la rareté des décors (gravés ou peints) sur menhirs est probablement la conséquence de la perte de matière des supports soumis aux agents atmosphériques et aux méfaits des siècles. Il est assez révélateur que plusieurs gravures aient été découvertes en bon état de conservation lors du relevage des stèles. Le menhir de Guillay illustre bien le processus de dégradation qui conjugue nature de la roche, exposition du mégalithe et vulnérabilité à l'action érosive.

La gravure dans la pierre n'est pas gage d'éternité.

Patrick LE CADRE 28/04/2014

Nous remercions tout particulièrement le CRDP de Bordeaux pour sa contribution à l'illustration, en autorisant la publication de la photo réalisée par Pierre Bardou.

Nous exprimons également notre gratitude à la Société de Borda, à Dax, qui nous a procuré un tiré-à-part de l'article de R. Arambourou, ainsi qu'à M. Alain Beyneix qui a répondu à nos questions.

Merci affectueux à Alix Le Cadre pour la relecture du texte.

Bibliographie :

ARAMBOUROU R., THIBAULT C., 1968 – *Préhistoire et protohistoire. Bilan de recherches dans les Landes en 1967*, Bull. Soc. Borda, tiré-à-part, p. 22-24..

BEYNEIX Alain, 2007 – *Indices d'un art mégalithique en Aquitaine*. Bull. Sté Préhistorique Française, t. 104, 3, p. 517-524..

BERG Paul-Louis van, 1996 – *Mégalithisme et organisation de l'espace – Art, architecture et traditions religieuses*, Bull. Sté Préhistorique Française, t. 93, n° 3, p. 355-356.

CADWELL Duncan, 2012 – *Réexamen de deux sites à gra-*

vures piquetées, Milly-la-Forêt (Essonne), Bulletin du GERSAR n° 62, juin 2012, p. 33-38.

CASSEN Serge et VAQUERO LASTRES Jacobo, 2003 – *Construction et déconstruction des surfaces sur les temps – Enregistrement et représentation de stèles gravées : le Bronzo en Locmariaquer et Vieux-Moulin en Plouharnel (Morbihan)*, Rev. Archéologique de l'Ouest, 20, p. 109-125.

CASSEN Serge, 2005 – *Pigeon-vole ! Re-connaissance d'une gravure armoricaine du V^e millénaire*. Bull. Sté Préhistorique Française, t. 102, 2, p. 299-334.

GIOT P.-R., 1990 – *Contribution à l'étude de l'ère monumentale préhistorique : les lapides stantes de Saint-Samson*. Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet, 18, p. 43-52.

ICOMOS-ISCS, 2008 – *Glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre*.

Monuments et sites, XV – Comité international « pierre » de l'Icomos, 86 p.

LAGROST Louis, 1988 - *Dolmens et menhirs de Bourgogne*. Archéologia, n° 238, septembre, p. 52-59.

LECORNEC Joël, 1990 – *Le menhir orné de Kermaillard, à Sarzeau*. Bull. Sté Polymathique du Morbihan, 116, pp. 156-157

LE ROUX Charles-Tanguy et LE GOFFIC Michel, 1997 – *L'art des mégalithes en schiste de Bretagne centrale*. Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. N° 8, p. 135.

LE ROUX Charles-Tanguy, 2003 – *Constantes et (r)évolutions dans l'art mégalithique armoricain. Arts et symboles du Néolithique à la Prothohistoire*. (sous la direction de GUILAINE Jean). Edit. Errance.

LE ROUZIC Z. et SAINT-JUST PEQUART M. et Mme, 1923 – *Carnac, fouilles faites dans la région*. Nancy, Paris, Strasbourg.

MERLET Jean-Claude, 2009 – *Le mégalithisme dans les Landes*. Bull. Soc. Borda, 134 ème année, n° 496, 4, p. 311-334.

RAUX Paul, 2000 – *Nouvelle gravure sur le menhir de la Bretelière à Saint-Macaire-en-Mauges dans le Maine-et-Loire*. Bull. Sté Préhistorique Française, t. 97, n° 3, p. 484-486.

ROUSSOT-LARROQUE J., 1976 – *Les civilisations néolithiques en Aquitaine*, in *Préhistoire Française*, Edit. CNRS, II, p. 346.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Précisions concernant l'assemblée générale du 21 février :

Nous rappelons que ces feuillets tiennent lieu de convocation à l'assemblée générale.

Voici les principaux points à l'ordre du jour :

- Rapports moral et financier de l'année 2015.

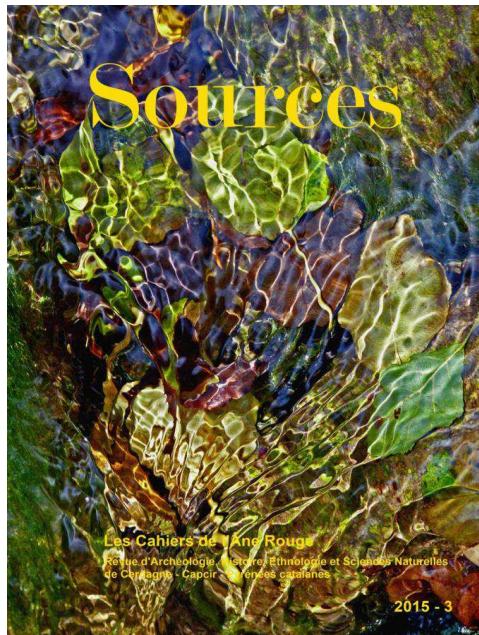
- Projets pour l'année en cours.
- Renouvellement du tiers sortant.
- Questions diverses.

Cotisations 2016 : le bureau va proposer à l'assemblée le passage de la cotisation annuelle à **25 €**.

En cas d'impossibilité de participer à cette réunion, merci de nous retourner avant le 19 février, le « pouvoir » joint à ces feuillets.

LECTURES

Au cours de nos dernières balades archéologiques dans les Pyrénées Orientales, nous avons pris contact avec le Groupe de Recherche Archéologique et Historique de Cerdagne et nous avons convenu, avec son Président, d'échanger nos publications annuelles, pour autant qu'elles paraissent à cette fréquence.



Ainsi, les trois premières revues de cette association, intitulées "Sources" sont entrées, à la fin de l'été, dans notre bibliothèque. Nous vous en recommandons vivement la lecture, compte tenu de la variété des sujets abordés et de la qualité des articles.

A titre d'exemple, voici le sommaire du n°3, dernier paru :

Joan Ferrer i Jané : *Le nouveau corpus d'inscriptions ibériques rupestres de la Cerdagne (2) - Deuxième parution*

Pierre Campmajo, Denis Crabol, Michel et Elise Liboutry : *Nouveau jalon gravé des marqueurs de territoire en Cerdagne. Le site de Sainte-Léocadie - Zone 1.*

Jean Claude Leblanc, Catherine Ferrier, Jean Claude Coulet : *Chronologie d'une expérience hors du temps. Retour sur les premiers pas de la sidérurgie au pied du Canigou.*

Maryse Carraretto : « Pour une poignée de xicoïes et même plus... »

Jean-Louis Blanchon : *L'église de Càllegues - Un musée de l'art baroque du premier tiers du XVIIIe siècle.*

Pierre Campmajo, Denis Crabol : *Colonnes de marbre incluses dans le mur-clocher de l'église Sant Julià d'Estavar.*

Pierre Campmajo, Denis Crabol : *Les haches en pierre polie scellées dans les murs de l'Église de Dorres (Cerdagne, Pyrénées-Orientales).*

Vous pouvez également vous procurer ces revues, au prix unitaire de 15 € (frais de port en sus – 3,70 € pour 1 ex. ; 4,85 € pour 2 ; 6,30 € pour 3 ; chèque à l'ordre de "L'Âne Rouge") en vous adressant à :

Pierre Campmajo

La Gare

66800 ESTAVAR (France)

Courriel : crabol.denis@wanadoo.fr

Hubert Jacquet

Pour ceux qui s'intéressent à l'archéologie de l'Afrique de l'Ouest, signalons une étude concernant les cercles de pierres de Sénégambie. Ces mégalithes, œuvre de populations autochtones, sont très spécifiques à cette région et n'offrent pas de comparaisons ; ces monuments sont généralement considérés comme récents, les dates oscillant entre le III^{ème} siècle avant notre ère et le Moyen-âge, mais ici les auteurs semblent pouvoir faire remonter au XIII^{ème} siècle avant J.-C. des monuments du site de Siné Ngayène. Une date qui étonne et mériterait d'être confirmée.

HOLL Augustin et BOUCUM Hamadi « **Les traditions mégalithiques de Sénégambie** ».

Editions Errance (Les Hespérides), 152 pages. 29 €



Patrick Le Cadre

AGENDA

- **Prochaines séances : le 20/03 et le 17/04** au Muséum d'Histoire Naturelle.
- **Prochaine réunion de bureau : le 20/02**, rue des Marins à 17h15.
- **Ateliers d'Etudes Préhistoriques : le 20/02**, même adresse que précédemment, de **14h30 à 17h**. Programme : 1 - Réflexion sur le site informatique de la SNP. 2 - Etude sur le paléolithique inférieur de Pénestin. 3 - Etude de la pierre gravée de Saint Laurent des Autels, dessin, photographie, rédaction.

Gérant des feuillets : M. LHOMMELET

ISSN: 11451173

Contact : marc.lhommelet@orange.fr

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE

En cas d'impossibilité pour vous d'assister à l'Assemblée Générale, veuillez retourner le pouvoir ci-joint avant le 19 février 2016 à : S.N.P - Muséum d'Histoire Naturelle - 12 rue Voltaire 44000 NANTES

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à Mr, Mme.....

pour me représenter et prendre part aux votes de l'**Assemblée Générale ordinaire** du 21 février 2016.

Fait àle.....

Signature.....

(précédée de la mention manuscrite_« Bon pour pouvoir »)

.....